

PAR COURRIEL

Québec, le 31 octobre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 12 septembre dernier, la députée de D'Arcy-McGee inscrivait au feuilletton une question demandant au ministère de la Santé et des Services sociaux de confirmer si les données paraissant dans son tableau de bord public sont fiables et représentatives de la réalité des personnes en attente pour voir un psychiatre au Québec.

Les données en lien avec l'attente en psychiatrie doivent effectivement être ajustées. Dans ce contexte, les données en lien avec le Centre de répartition des demandes de services seront dorénavant retirées du tableau de bord public.

Des travaux sont en cours afin de corriger cette situation et d'obtenir des données beaucoup plus représentatives de la réalité des milieux. Les données seront rendues disponibles à la fin des travaux.

De plus, le déploiement des mécanismes d'accès en santé mentale se poursuit au sein des établissements de santé et de services sociaux, avec l'objectif de diriger la personne vers le meilleur service selon son besoin. Ces travaux permettront également d'améliorer la saisie de données afin de bénéficier de meilleurs indicateurs.

... 2

L'accès aux soins et services en santé mentale demeure une priorité pour notre gouvernement et tous les efforts sont poursuivis en ce sens.

Veuillez agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Lionel Carmant

N/Réf. : 24-MS-04662